

# Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

## Du TCMT - Vendredi 9 décembre 2022

Nombre d'adhérents : 712    Nombre de votants : 290

Nombre d'adhérents votants présents : 28

Nombre d'adhérents votants représentés : 2

### **Ordre du jour :**

- Bilan moral
- Cooptation de nouveaux membres du Comité directeur
- Bilan financier
- Rapport de la commission sportive
- Questions diverses

### **En présence des membres du bureau ainsi que des adhérents :**

**Les membres du bureau :** Jean-Philippe BAGUET (Président), Annette LECLERC (Trésorière) et Magalie HOARAU (Secrétaire),

Et de membres du Comité Directeur : Thuy BROBECKER et Bertrand BARON.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. J-P. BAGUET, Président de l'association.

Il est assisté d'une Secrétaire de séance, Mme Magalie HOARAU, Secrétaire de l'association.

### **La séance est ouverte à 18h45**

- **Bilan moral (voir Annexe 1)**

Questions diverses :

### **Concernant la piscine :**

M. AZAR : de quel type de travaux s'agit-il ?

*Réponse du Président : réparation des fuites en fond de piscine, refonte totale de la salle des machines et des canalisations*

M. ETIQUE :

- rappelle le problème de l'hydraulicité inversée de la piscine actuelle.
- pose le problème de la collaboration avec un partenaire externalisé. Faut-il conserver « Bouillons d'Aventures » car problème de l'encadrement selon lui ? Prendre une autre structure pour les cours de piscine ? Faire un appel d'offre en temps utile ? Avoir un salarié TCMT pour l'enseignement en piscine ? Cette dernière option serait économiquement favorable au club selon lui. Se pose aussi le problème de l'accès à la piscine des non-adhérents au club.
- Rappelle l'absence d'un système d'oxygénation à la piscine en cas de problème médical urgent : y en a-t-il un en cas d'accident ?

*Réponse du Président : acquisition d'un système d'oxygénation à faire effectivement. Pour le type de fonctionnement de l'enseignement en piscine : ceci sera discuté lors de la prochaine réunion du Comité Directeur. Pour l'instant, pas de modification, la convention de partenariat avec Bouillons d'Aventures courant jusqu'à la fin de l'année sportive 2022-2023.*

M. AZAR met en avant le non-contrôle des adhérents et non adhérents à la piscine et propose de mettre en place un système de badge. Il regrette le manque de communication au sujet de la piscine.

*Le Président répond que plusieurs mails ont été envoyés au sujet des problèmes de la piscine. M. AZAR ne semble pas en avoir reçu la totalité. Un mail va prochainement être envoyé aux adhérents du TCMT : « Dernières nouvelles concernant la piscine ». Le problème d'accès de la piscine aux non adhérents va être revu à la réouverture.*

*Yannick BESSON intervient à son tour pour préciser que nous ne pouvons pas communiquer des informations si nous n'en avons pas eu nous-mêmes, les décisions de la Mairie étant changeantes. Nous avons eu l'information il y a une quinzaine de jours quant à la date envisagée de réouverture de la piscine : vacances de mars 2023.*

M. ETIQUE propose que les adhérents de « Bouillons d'aventures » soient également adhérents du club.

*Le Président répond que cela est une des options envisagées par le Comité Directeur.*

**Points divers :**

M. ETIQUE salue le travail remarquable réalisé pour l'aménagement de la salle de sport, en particulier l'implication de Thierry SYPNIEWSKI. Il salue également le travail des agents : la salle est propre, agréable.

*Le Président remercie à son tour Thierry SYPNIEWSKI pour son implication, accompagné de quelques bénévoles.*

M. AZAR demande s'il est possible de mettre en place une machine à café lorsque le Bar-Snacking est fermé.

*Le Président ne retient pour l'instant pas l'idée, rappelant que notre récent essai a été infructueux (appareil ancien, rouillé, fuyant, bloquant les pièces... et difficulté d'avoir un appareil neuf du fait d'un délai de plus de 6 mois pour sa livraison). De plus, un réfrigérateur est désormais présent au secrétariat (aux heures d'ouverture). La demande concernant le café, nous allons estimer les besoins des adhérents avant de rendre une réponse ferme.*

M. ETIQUE propose, afin de réduire le gaspillage de l'eau d'investir dans des robinets poussoirs, pour les douches de la piscine.

*Le Président et le Comité retiennent l'idée et vont voir ceci avec les agents.*

**Présentation des 3 candidats (déjà cooptés) à un poste de membre du Comité directeur :** Vanessa TSONG, Rachelle MUSSARD et Yannick BESSON.

**Vote pour la cooptation des nouveaux membres du comité directeur :**

2 candidatures sont acceptées à l'unanimité par les adhérents : Vanessa TSONG et Yannick BESSON

Pour 1 candidature (Rachelle MUSSARD) : 1 abstention.

**Vote du bilan moral :**

**Le bilan moral est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Bilan financier (voir Annexe 2)**

**Concernant les impayés :**

M. ETIQUE demande qu'un mail de rappel soit envoyé aux adhérents pour les informer des conditions de résiliation.

*Le Président répond que ceci va être fait lors de l'envoi du mail aux adhérents début 2023, informant de l'avancée des travaux de la piscine, des conditions d'accès au club (barrières) et des nouvelles conditions tarifaires du TCMT, associées aux vœux pour la nouvelle année.*

M. AZAR demande si les factures d'eau et d'électricité sont différentes depuis la fermeture de la piscine ?

*Annette LECLERC répond qu'il est impossible de le savoir pour l'instant car les factures sont actuellement prévisionnelles.*

### **Vote du bilan financier :**

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Bilan sportif (voir annexe 3)**

Le bilan sportif a été présenté par Nicolas DUPRET, Directeur sportif du TCMT.

**\* Présentation des nouveaux tarifs** proposés, tarifs désormais uniques pour l'adhésion au club (piscine et tennis compris) : voir détail en annexe.

*NB : renvoyer un mail concernant le prolongement des tarifs réduits actuels à 20 euros par mois et par personne pour les piscinistes exclusifs jusqu'au 31 août 2023 (du fait de la fermeture de la piscine).*

Vote pour les nouveaux tarifs :  
2 votes contre - 0 abstention

Les nouveaux tarifs du TCMT seront donc appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les nouveaux adhérents, et dans tous les cas (sauf exception ci-dessus) à compter de la rentrée sportive 2023-2024.

**\* Présentation des barrières récemment installées**

Ces barrières ont été mises en place durant l'Open 2023, avant tout pour des raisons de sécurité, afin que les véhicules à moteur (4, 3 et 2 roues) ne puissent circuler dans l'enceinte du club au-delà. Le problème de l'incivilité des personnes qui se garent sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) ou le long de la haie, ne permettant pas de faire demi-tour, est soulevé. Cette situation retentit aussi sur l'accès au club house des véhicules de secours ou de livraisons. Le parking motos/vélos pourrait être déplacé au-delà de ces barrières.

L'idée de fermer complètement le grand portail (après la ravine d'accès au club, vers le court N°4), avec accès exclusif aux PMR et aux véhicules de secours et de livraison est évoquée. Tout ceci va être travaillé sous peu par le Comité Directeur (mail aux adhérents, panneaux, places pour PMR, etc.).

Il est également évoqué la possibilité de fermer l'accès au parking des courts N°6 et 7 la nuit par un grillage, avec portail coulissant, dans le prolongement du grillage côté route du court N°7. Le marquage au sol des deux parkings attenants au court N°7 a été demandé à la Mairie.

**\* Présentation du projet beach tennis :**

Ce projet est acté (plan validé), budgétisé par la mairie. Les terrains (sur l'actuel court N°5) seront livrés courant 2023.

**\* Présentation du projet Padel :**

La construction de pistes de padel au sein du TCMT est devenue une des priorités du club, tant sur les plans sportif et associatif qu'économique.

Le projet initial de construire 2 pistes de padel sur le court N°4 n'a pas été retenu : coût majeur, réduction de la largeur de la route d'accès au club house, seulement 2 courts pouvant être installés, éloignement du club-house.

L'idée de construction de pistes de padel sur le court N°1 a alors émergé pour les raisons suivantes : travaux et cout moindres car absence d'agrandissement du terrain, surface suffisante pour recevoir 3 pistes de padel (indispensables pour organiser les tournois les plus importants), emplacement adéquat par rapport au club house.

Un dossier complet a été remis à la mairie, y compris devis pour longrines (maçonnerie sous les grillages et vitres) et pose des pistes. La Mairie a émis un avis favorable et fera le nécessaire pour une livraison des pistes en 2023 (septembre a été évoqué). Une étude de faisabilité sera faite auparavant par les services concernés de la Mairie. La ligue RM de tennis aidera le club à hauteur de 16.000 euros.

Le court N°2 sera alors aménagé pour devenir le court central du TCMT.

L. ODAYEN et F. KURZ ne sont pas favorables à la disparition du court N°1 (« le central de tennis ») et suggèrent de construire les pistes de padel sur les terrains « extérieurs » (N° 8, 9, 10, 11).

*Le Président répond que cela n'est pas possible pour plusieurs raisons : risques majeurs d'incivilité avec danger en cas de bris de vitres, zone de sport trop éloignée du club house, utilisation d'au moins 2 courts de tennis pour ce faire, limitation d'accès aux courts pour les non adhérents qui sont acceptés sur ces terrains (lorsqu'ils jouent au tennis, respectent les installations et libèrent les courts quand des adhérents y arrivent pour jouer).*

*Nicolas DUPRET complète en montrant que le court N°1 est peu utilisé actuellement (20% des plages disponibles, la moitié de ces 20% étant des réservations pour l'enseignement). Une des raisons à cela est la qualité altérée de ce court, qui nécessiterait une réfection (coût de plus de 60.000 euros).*

M. JEANBOURQUIN rappelle qu'avec tous ces nouveaux aménagements, il faudra penser à mieux sécuriser le club (caméras, etc.).

La séance étant terminée, les adhérents sont chaleureusement remerciés par le Président et par l'ensemble du Comité Directeur.

**Fin de séance : 21h30**

La Secrétaire  
Magalie HOARAU



Le Président  
Jean-Philippe BAGUET



La Trésorière  
Annette LECLERC

